

AVENANT CONVENTION FFR/ LNR

PARIS, LE 24 AOUT 2021 – Le Bureau Fédéral de la FFR et le Comité Directeur de la LNR ont convenu respectivement d'accorder ce jour une dérogation pour les joueurs du XV de France ayant été sélectionnés lors de la Tournée 2021 en Australie sans avoir participé à aucune des rencontres, afin de prendre part à la première journée de TOP 14 2021/2022.

Afin de concourir à la Tournée d'été en Australie, la F.F.R. et la L.N.R., en étroite relation avec les clubs et les syndicats, ont convenu en juin dernier un avenant spécifique pour la libération de 42 joueurs qui prévoyait l'aménagement de l'intersaison des joueurs sélectionnés permettant de débiter le TOP 14 2021/2022 avec leur club à compter de la 2^{ème} journée.

Suite aux demandes de dérogations des clubs pour les joueurs (9) n'ayant participé à aucune des rencontres de la Tournée en Australie de prendre part à la première journée de TOP 14 et suite à l'accord intervenu au sein de la Commission Paritaire de la Convention Collective du Rugby Professionnel, le Comité Directeur de la L.N.R. s'est réuni ce jour pour entériner cette demande.

Le Président de la FFR, Bernard Laporte, a souhaité convoquer dans la foulée un Bureau Fédéral Exceptionnel pour convenir, en parfait respect de la santé des joueurs, de valider la modification de l'article 2 de l'avenant n°7 prévoyant les dispositions applicables à la période sans match à l'intersaison 2021 pour les joueurs participant à la Tournée de juillet 2021.

Pour les joueurs concernés par cet aménagement, les cinq semaines sans présence au club prévues dans le cadre de l'avenant conclu en juin pourront, conformément à l'accord intervenu entre les syndicats, être accordées sous la forme suivante : quatre semaines consécutives sans présence au club à l'issue de la Tournée et une semaine sans présence au club à accorder au joueur à une date fixée en concertation entre ce dernier et le club, mais obligatoirement avant le 28 novembre 2021.



CONTACT PRESSE

LNR : Thibault BRUGERON – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51
FFR : contact.presse@ffr.fr - 06 44 33 41 97